



RadioMorphoses

Revue d'études radiophoniques et sonores

7 | 2022

Radio en mobilité(s) : nouveaux usages, formats et proximités

Décibels contre les murs, Kilowatts contre les prisons

Juliette Petit



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/radiomorphoses/2408>

DOI : [10.4000/radiomorphoses.2408](https://doi.org/10.4000/radiomorphoses.2408)

ISSN : 2649-9630

Éditeur

GRER - Groupe de Recherches et d'études sur la radio

Référence électronique

Juliette Petit, « Décibels contre les murs, Kilowatts contre les prisons », *RadioMorphoses* [En ligne], 7 | 2022, mis en ligne le 29 novembre 2022, consulté le 08 janvier 2023. URL : <http://journals.openedition.org/radiomorphoses/2408> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/radiomorphoses.2408>

Ce document a été généré automatiquement le 8 janvier 2023.

Tous droits réservés

Décibels contre les murs, Kilowatts contre les prisons

Juliette Petit

NOTE DE L'AUTEUR

Ce travail a bénéficié d'une aide de l'EUR ArTeC financée par l'ANR au titre du PIA ANR-17-EURE-0008

- 1 Cet article étudie les liens entre radio et prison au prisme d'une approche historique des années 80, marquées par l'essor des radios libres et des programmes dédiés aux personnes détenues. Par l'analyse des archives de deux radios associatives franciliennes – l'une musicale, l'autre anticarcérale¹ – nous questionnerons la façon dont la radio rebat les cartes des conditions d'expression des détenue·s. Ce faisant, nous restituerons le spectre radiophonique d'alors pour mieux saisir les enjeux de ces transmissions (du lien affectif des prisonnier·s au soutien à leurs luttes).
- 2 Notre corpus d'analyse se compose d'une part des archives personnelles du couple d'animateurs de l'émission musicale *Spaghetti Al Dente* (1982-1987 sur Radio Télé Chatenay), constituées de 50 lettres d'auditeurs écroués, et d'autre part des cassettes audios de l'émission anticarcérale d'extrême gauche *Parloir Libre* (1985-1999 successivement sur Canal 9, Radio Tomate/Lucrèce et Fréquence Paris Plurielle). Issues du fond personnel d'une animatrice, ces quelques 400 cassettes retrouvées à ce jour représentent les archives orales des émissions de *Parloir Libre*. Pour cet article, nous avons écouté et numérisé 30 d'entre elles, produites entre 85 et 89 (la décennie sur laquelle porte notre étude). Les extraits donnés à lire sont des retranscriptions de ces cassettes. S'ajoutent des citations d'entretiens réalisés avec les protagonistes de l'époque.

Radios libres, écoutes et dédicaces : maintenir le lien

- 3 En 1981, suite à la libération de la bande FM, éclosent nombre de radios proposant des contenus dédiés aux prisonnier·es. Si les postes radio en cellule sont bien antérieurs à la fin du monopole d'État², et que des radios pirates leurs étaient déjà destinées³, 1981 annonce la légalisation des émissions à destination du monde carcéral et par là-même l'importante participation des détenu·es à ces programmes : « ceux que la société a relégué dans les oubliettes carcérales ont très rapidement sollicité les radios libres [Bénetière, 1989 : 97] ». Débute ainsi un long compagnonnage entre les ondes hertziennes et les personnes détenues, désormais en mesure non plus seulement d'écouter des stations mais d'y participer.
- 4 Sculpter la solitude de l'enfermement, c'est ce à quoi vont s'atteler ces émissions, politiquement engagées contre les prisons ou simples radio-amateurs, en scandant le temps. « Que cette journée du 24 février m'a paru longue...Ouf ! Enfin 20 heures...heure d'écoute de ta super chouette retransmission [SAL⁴, 1984.03.02] ». Car c'est bien là le pouvoir de la radio, qui d'une pression du doigt remplit une pièce d'invisibles présences, comble le vide d'une absence par sa bouche d'ombre d'où sortent les bruits du monde pour nous y relier : « en prison, la radio était pour moi une compagnie de nuit, un objet nocturne. Ça fragmentait le temps ». [Benotman, 2012]
- 5 Une machine à tisser le temps et l'espace, permettant tout à la fois d'être ici et ailleurs – « votre émission me manque beaucoup, car pour moi de vous écouter cela était comme une évasion, je n'étais plus ici [SAL, non daté] » – c'est aussi tout un potentiel subversif que revêt la radio dans le contexte carcéral, symboliquement par sa simple écoute ou littéralement lorsqu'elle donne lieu à des prises de parole. Dans le contexte florissant des radios libres, où la communication des détenu·es avec l'extérieur ne pouvait que passer par les parloirs ou le courrier, ces toutes nouvelles émissions vont être investies par la détention, dans le cadre d'émissions politiques ou de créneaux réservés aux dédicaces façon *Radio Beur* ou *Spaghetti Al Dente*. Les ondes vont permettre de diffuser par-delà les murs nombre de messages plus ou moins codés :
- « De l'alouette pour Harpagon : l'électricien est passé à 18h, aïe. Rêvons au poison délectable du sphinx avare et au fabuleux échange linguistique de Marco. À lire deux fois [PL, 1985.09.15] ».
- 6 Celles et ceux qui sont privé·es de parloirs, ou qui ne peuvent s'offrir les coûteuses communications téléphoniques de la prison⁵, vont trouver dans la radio réconfort, force et espoir.
- 7 Le dispositif est simple : les émissions étant à heure fixe, proches et détenu·es conviennent d'un rendez-vous d'écoute souvent hebdomadaire. Ou bien un certain temps de libre antenne permet aux proches d'appeler le studio radio en direct et de porter leur voix via les ondes jusque dans la cellule de la personne concernée (« je voudrais passer un grand bonjour à tous les mecs de Goussainville qui sont en taule, et ça en fait un paquet ! [PL 1985.09.15] »). Ou bien les détenu·es écrivent à l'émission un message qu'ils souhaitent passer, utilisant parfois le détour des ondes et la voix d'une autre pour apporter un soutien que l'on ne saurait témoigner avec la sienne en cellule :
- « À Juliano [leur co-détenu] de la part de Marc et Denis. Juste pour lui faire savoir qu'il faut qu'il s'affole un peu sur la gamelle, c'est un vrai cadavre [...]. La petite dédicace est-elle possible "Claudio Barzotti – Madame" ? [SAL, non daté] ».

- 8 Si la force de la radio réside précisément dans l'espace entre l'émetteur et le récepteur, elle permet avant tout dans le contexte carcéral de réduire cette distance par l'architecture même qu'elle construit. Qu'on l'écoute depuis sa cellule ou pour prendre la parole par la bouche d'un autre et l'entremise de sa voix, c'est encore être ici mais surtout ailleurs. Passer outre et à travers les murs, porter sa voix là où le corps ne peut aller comme autant de paroles en liberté, voilà les promesses des ondes passe-murailles.

La prison comme "passoire", la radio comme ligne de fuite

- 9 Foucault a repensé la prison en la décrivant non pas comme un isolat ou une forteresse hermétique, mais bien comme une « maison-passoire » :
- « Les murs de la prison doivent leur formidable pouvoir moins à leur imperméabilité matérielle qu'aux fils innombrables [...] qui les traversent. La force de la prison, c'est l'incessante capillarité qui l'alimente et la vide ; elle fonctionne grâce à tout un système de vannes grandes et petites qui s'ouvrent et se ferment, aspirent, recrachent, déversent, reversent, avalent, évacuent [Foucault, 1975 :1] ».
- 10 L'assise du système carcéral viendrait donc du contrôle de sa perméabilité. De ce postulat, il est alors aisé de réfléchir à la radio non pas comme un moyen technologique qui établirait un pont miraculeux entre un dedans et un dehors, mais comme un dispositif créateur de contre-flux vis-à-vis de ceux établis par l'Administration Pénitentiaire. Bien que les émissions ne se revendiquent pas toutes d'une posture politique, la radio devient, dans le contexte carcéral et à la manière des parloirs sauvages⁶, une façon de s'immiscer au-dedans de la prison et par-delà l'institution carcérale sans y avoir été invité. Ce sont nombre de canaux de communication parallèles qui se déploient, et la radio, ou plus précisément chaque émission à destination des prisonniere-s, sont autant de pieds de nez à ce *contrôle de la perméabilité* qui fait d'ordinaire l'autorité de la prison.
- 11 Pour qui n'a pas encore droit au parloir (« pour Georges à la Santé : au sujet de mon permis de visite ne t'inquiète pas, il faut au moins de 2 à 3 mois pour l'avoir [PL, 1986.02.15] »), ou pour qui est interdit de correspondance (« si des garçons du D4 écoutent, ils peuvent transmettre une commission, pour Polo du D4 de la part de Serge : Roger est tombé au D1 avec nous [PL, 1986.03.23] »), il devient possible de contourner les murs, et ce par l'entremise de la radio. « Seul moyen pour nous de communiquer [...] d'une manière non censurée [Grelet, 1999 : 14] », elle offrirait aux détenue-s et à leurs proches une liberté de ton totale.
- 12 Encore faut-il que les responsables de l'antenne eux-mêmes en soient persuadés. Et c'est là que pose question l'engagement politique des radios. Pour prendre l'exemple de *Spaghetti Al Dente*, il est remarquable de noter que l'émission est devenue presque malgré elle un support de communication pour les détenue-s : « c'était spontané, on n'a rien demandé. C'est eux qui en fait ont mis ça en place, les lettres, les coups de téléphone. Les premières [lettres] qui sont arrivées c'était ça [entretien, SAL] ». Avant tout communautaire, ce créneau dédié à la musique italienne captait l'attention des émigrés incarcérés aux alentours, bien contents de retrouver des chansons du pays. L'émission diffusait des disques qu'il était possible de dédicacer à ses proches en appelant ou en écrivant à l'équipe. Celle-ci accueillit avec bienveillance ces nombreux

auditeurs écroués, allant jusqu'à inviter par surprise leurs femmes au micro, ce que même des radios militantes n'avaient pas toujours coutume de faire⁷ :

« encore 1000 fois merci [...] d'avoir invité ma femme et mon ami, cela a été une grande surprise, et très gentil de votre part, j'ai été vraiment très heureux, je ne sais vraiment pas quoi dire pour vous remercier [SAL, 1983.12.02] ».

- 13 Mais certaines lettres, précisément certains contenus jugés trop subversifs, ne passent pas :

« Je te prie bon Dieu
Pour que tu foutes le feu
Aux derniers crétins
de notre civilisation [...]

Je ne veux plus entendre parler
Ni de toi, ni d'eux
Autant rêver
D'en finir avec une belle révolution
[SAL, 1984.03.04] ».

- 14 On comprend, à la lecture d'une lettre postérieure envoyée à l'équipe, que celle-ci n'en a pas retransmis le contenu pour des raisons de ligne éditoriale, poussant son auteur à répondre qu'il « n'y a pas de poèmes trop engagés, non, je ne crois pas. [...] Je ne suis pas sans savoir que malgré l'appellation radio-libre, il y a des stades à ne pas franchir, aussi soyez assurés que je n'ai aucun grief contre votre censure dans mes divers poèmes [SAL, 1984.04.24] ». Les termes sont clairement posés, et malgré la nécessaire – mais insuffisante à elle toute seule – mobilisation des émissions de messages, les détenue·s se voient contraints dans la position que l'on veut bien leur accorder : « des fois leurs poèmes étaient vachement glauques, (...) tu plombes l'émission avec ça. (...) C'est pas une censure, c'est une obligation de pas mettre des choses qui n'entrent pas dans l'émission pour les autres auditeurs, les autres auditeurs ils vont se barrer, si tu veux lui il est pas en taule [entretien, SAL] ». Et c'est bien ce qui différencie ces émissions de réconfort⁸ de celles se revendiquant des luttes anti-carcérales, accueillant à l'antenne opinions et revendications des détenue·s. Si le rôle des unes est d'apporter de la chaleur aux personnes écrouées par l'écoute de la voix d'un proche, la critique de la prison semble réservée aux créneaux politiques comme *Parloir Libre*, qui se font dès lors « instruments au service d'un combat [Collin, 1982 :46] », celui des prisonnier·es en lutte.

Radios d'intervention anticarcérale

- 15 « Nous ne sommes pas des militants de tel ou tel parti politique. Cette émission est réalisée par d'ex-prisonniers qui nous écoutaient et qui en sortant se sont intégrés à l'équipe, et par des gens que ce thème préoccupe [Bénetière, 1989 :99] ». C'est en ces termes que se définissait *Parloir Libre*, constituée de militant·es d'extrême gauche, proches ou ex-détenue·s, dont « nombre de copains tombaient, sortaient, tombaient... [Grelet, 1999 :14] », pour des « raisons politiques ou liées à la délinquance [Brochier, 2000 :194] ». Il s'agissait pour eux et par la radio, « d'établir un lien entre l'extérieur et l'intérieur de la prison [Ibid] » pour continuer à soutenir leurs proches incarcérés en proposant un outil au service de leurs luttes. *Parloir Libre* se voulait être « le haut-parleur des revendications des prisonniers [Bénetière, 1989 : 99] », rôle que nous pourrions rapprocher de celui « d'une radio d'intervention [qui] est de susciter, de

favoriser l'action [Collin, 1982 :163] ». Aussi, nous proposons de considérer ces émissions anticarcérales comme telles, permettant ainsi de les envisager à la lumière de leurs luttes abolitionnistes, et d'y voir autant de schémas de contre-communication pour subvertir la prison.

- 16 Pour étudier ce que peuvent ces radios d'intervention, au regard des émissions de message, nous analyserons leurs rôles dans la séquence politique qui secoua les prisons françaises en mai 85, conjonction des premières grandes révoltes de la décennie et de la présence de l'entière du paysage radiophonique abolitionniste des années 80.
- 17 Quatre émissions anticarcérales, revendiquées comme telles, émettent sur diverses antennes associatives franciliennes, en lien relatif les unes avec les autres. Il s'agit de *Prisons sur Radio Libertaire*⁹, *Saute-Maton* sur Radio Gilda, *Cavale* sur Radio Mouvance et *Parloir Libre* sur Canal 9. Ces émissions du soir (exceptée la matinale *Cavale*) sont captées par les prisons de « Poissy, Fresnes, Fleury, Bois d'Arcy, la Santé, Versailles et Melun [Bénétière, 1989 :99] ». Sur une séquence telle que les révoltes de 85, que proposaient-elles de plus que des messages ?
- « Nous avons été une des rares radios, à cette époque, à donner toutes les informations. Nous avons lu des textes de prisonniers sortis avec ou sans censure, ou des textes anonymes qui appelaient à des grèves de la faim ou à d'autres formes de lutte à l'intérieur [Bénétière, 1989 :100] ».
- 18 La participation des détenue·s à ces émissions rebat les cartes de leurs conditions d'existence et surtout d'expression. Leurs lettres vont alimenter les différentes rubriques de *Parloir Libre* : revue de presse de l'extérieur, informations venant des différentes détentions, interviews de sortant·es de prison, dossier d'analyse autour d'un thème particulier, sans oublier les messages. En prenant ces correspondances comme « matériau de base » de l'émission, *Parloir Libre* veut « jouer pleinement le rôle de contre-information [Otages, 1985 :15] ». Comment ? Pour reprendre l'exemple de mai 85, les détenue·s sont sollicité·es à l'antenne de *Parloir Libre* pour faire « la lumière [...] sur la mort d'Alain Pinol, tombé le 9 mai du toit de Fresnes suite aux émeutes [PL, 1985.06.16] ». Cet appel trouva écho dans le collectif de prisonniers qui se forma en conséquence : la brigade Alain Pinol, permettant de faire savoir les causes de cette chute mortelle – en l'occurrence un jet de grenade lacrymogène.
- 19 Ces programmes anticarcéraux présentent peut-être ce « quelque chose » qui justifierait l'invention de la radio selon Walter Benjamin et Bertolt Brecht, sachant « non seulement faire écouter l'auditeur mais le faire parler, ne pas l'isoler mais le mettre en relation avec les autres [Brecht, 1927 :137] ». L'isolement de la condition pénitentiaire et sa prise de corps pouvaient désormais être mises à mal par cette architecture invisible de la radio. Elle déjouait le cloisonnement des prisons : « on prenait conscience que l'intérieur ne pouvait pas s'organiser sans l'extérieur [Ménenger, 2009 : 66] » pour que « des mecs de la Santé, de Fresnes de Bois d'Arcy puissent entrer en contact les uns avec les autres [...], et puissent, par l'intermédiaire des ondes, réfléchir ensemble et diffuser leurs types d'action [Grelet, 1999 : 14] ».
- 20 Il s'agissait par les ondes d'outrepasser la division en catégories de la population pénale, division « de peu de poids face à la possibilité pour des personnes castrées de toute existence sociale autonome de s'approprier l'organe radiophonique [Otages, 1985 :14] », en le transformant en un gigantesque appareil de communication où « celui qui écoute doit être prêt à chaque instant à devenir quelqu'un qui donne à entendre [Benjamin, 2014 : 15] ». La radio s'est alors faite dans les années 80 courroie de

transmission des luttes tant entre les différentes détentions qu'entre l'intérieur et l'extérieur des prisons. Plus généralement durant la décennie, des collectifs militants investissent la bande FM, accueillant désormais doléances et revendications des détenues pour leur donner une résonance médiatique et les amplifier.

- 21 Un appel particulièrement révèle ce que peut, pour le meilleur comme pour le pire, ce type de radios. Suite aux révoltes de mai 1985, nombre de détenues, considérées comme les meneurs du mouvement, sont placées à l'isolement et subissent une forte répression. Le reste de la détention s'organise alors en solidarité par une grève des plateaux. Un appel, signé « les meneurs de Fleury » et réclamant la levée des sanctions disciplinaires pour les mutines, est envoyé le 12 mai 1985 aux médias, dans l'espoir de le voir largement diffusé et qu'à son écoute la protestation se généralise. « Nous [*Parloir Libre*], Radio Gilda [*Saute-Maton*], d'autres radios et le journal *Libération*, ont reçu un appel à la grève de la faim. Nous et Radio Gilda on leur a téléphoné. On a vérifié d'où venait l'info, on l'a passée [PL, 1985.06.15] ». *Libération* n'a pas publié l'appel, et *Prisons* a refusé de le transmettre faute de pouvoir en certifier la provenance, le faisant savoir sur son antenne.
- 22 Les réactions ne se font pas attendre. Une lettre intitulée « Salut les briseurs de grève ! » est envoyée de Fleury le 18 mai : « nous incitons tous nos copains à quitter l'ASPF [Association Syndicale des Prisonniers de France] et à quitter l'antenne de R.L. [Radio Libertaire] [...] Votre trahison est inqualifiable ! [Cavales, 1986 :19] ». Cette même lettre est lue à l'antenne de *Parloir Libre* le 16 juin, à l'occasion de la présence de l'ASPF dans leur studio, venue débattre à la demande de nombreux·ses détenues. Mais le mal est fait et le mouvement prend fin (coup d'arrêt national qui, selon un ancien prisonnier au cœur de la polémique, serait bien plus à mettre sur le compte de la répression que de la querelle des ondes parisiennes¹⁰) :
- « D'autres un peu partout suivent le mouvement, qui néanmoins ne parviendra pas à faire tache d'huile à cause des difficultés de circulation de l'information mais aussi du fait du boycott lancé par l'ASPF par sa voix : Radio Libertaire, semant le désarroi parmi les grévistes [Ménenger, 2009 : 208] ».
- 23 Cela ne démontre que plus encore la responsabilité de ces radios vis-à-vis des personnes dont elles portent la voix et des conséquences qui s'en suivent. Après la diffusion de cet appel à la grève, *Saute-Maton* se brouille avec la direction de Radio Gilda, qui exclut l'émission. *Parloir Libre* tente de leur aménager un espace à l'antenne pour ne pas rompre le lien avec leurs auditeuses : « si les animateurs souhaitent nous téléphoner pour donner des indications à leurs nombreux auditeurs qu'ils avaient en prison [PL, 1985.07.07] ».
- 24 À la même période, *Cavale* quitte Mouvance suite à un dissensus politique avec la direction¹¹. *Parloir Libre*, toujours en solidarité, appelle à son antenne à se mobiliser contre ces arrêts successifs. Malheureusement, en 1988 l'équipe se voit elle-même dans la situation de devoir quitter Canal 9, pour des raisons semblables à *Saute-Maton* : « les responsables de la station nous trouvent trop militants et pas assez radiophoniques [Bénétière, 1989 :99] ». Le 22 juillet, l'émission est suspendue, coupant la voix à « ce relais d'informations pour les 12000 détenus de la région parisienne [*Libération*, 1988.07.21] ».
- 25 Plus largement, nombre de radios sont contraintes entre 1986 et 1988 de mettre la clé sous la porte, faute de moyens ou par non-reconduction de leur autorisation d'émettre [Bénétière, 1989 : 133]. C'est le cas de Radio Télé Châtenay et de son programme

Spaghetti Al Dente, qui cesse d'émettre à l'été 87, réduisant un peu plus encore les possibilités de communication des détenues et de leurs proches. Refusant que ce type d'espaces ne disparaisse sans bruit, *Parloir Libre* occupe les locaux de Canal 9 la nuit du 30 septembre 1988, revendiquant d'autant la nécessité de leur travail que les informations qu'ils diffusent ne sont relayées nulle part ailleurs :

« Aucune autre radio ne paraît disposée à nous accueillir. [...] À la censure de l'Administration Pénitentiaire vient s'ajouter celle, plus sournoise, de l'ensemble des médias, comptant hier bénéficié de nos sources d'informations, se cachent aujourd'hui pour ne pas nous soutenir. Nous en avons ras-le-bol. Cette occupation est faite pour que l'on nous entende, pour que l'on vous entende, vous, détenus [PL, 1988.30.09] ».

- 26 Cette vague de suspensions d'émissions politiques est révélatrice d'un état de fait¹² sur la bande FM à la veille des réattributions de fréquence, et de l'écart entre la mémoire que nous avons de cette période des radios dites libres et la réalité de certaines d'entre elles, administrées de façon tout à fait verticales. Dans *Libération*, seul journal à avoir apporté son soutien à *Parloir Libre* en couvrant l'occupation, le directeur de Canal 9 s'exprime en des termes on ne peut plus clairs, annonçant la « normalisation à venir [Lefebvre, 2016 :127] » des antennes associatives : « leur ton est un peu trop militant. [...] Pour survivre sur la bande FM, il faut se professionnaliser [Libération, 1988.10.03] ». Suite à l'arrivée de la publicité et à l'imminence des réattributions de fréquence [Bénétière, 1989 :133], une « logique prévisible s'enclenche pour aller vers l'audience [Lefebvre, 2016 :128] ». Les directions de Canal 9 et Radio Gilda n'ont fait que suivre la tendance en lissant leurs grilles de tous contenus se revendiquant d'être faits non pas par des « professionnels de la radio mais [par des] amateurs éclairés de la communication sociale [Otages, 1985 :15] », qui risqueraient un peu trop de les éloigner des annonceurs ou de la Haute Autorité (ancêtre du CSA). Les autorisations qu'elle donnait « arrivaient à terme, les unes après les autres et n'étaient pas renouvelées [Cheval, 1997 : 302] ». Il n'en reste pas moins qu'en 1988, des quatre émissions politiques présentes sur la question carcérale, « seule Radio Libertaire ouvre encore son antenne aux prisonniers [Libération, 1988.07.21] », les radios Ici et Maintenant et Radio Aligre ayant refusé d'accueillir, même provisoirement, *Parloir Libre* et la voix des détenues.
- 27 Impulsé par leur soutien à l'intérieur, *Parloir Libre*, après quelques mois d'interruption, réapparaîtra sur la bande FM en rejoignant un regroupement de radios orphelines : Radio Tomate & Lucrèce. Ils en seront de nouveau délogés avant de créer avec d'autres Fréquence Paris Plurielle en 1992. Au lendemain de l'effervescence des radios libres, il ne reste du paysage anticarcéral de la région parisienne que deux émissions : *Parloir Libre* et *Ras les murs*, actuellement *L'envolée* et *Carapatage*, diffusant toujours sur leurs antennes historiques le combat de leurs aînées.
- 28 Mais faudrait-il d'autres canaux de communication pour faire tomber les murs des prisons ? Car « la radio d'intervention n'est pas un but en soi, elle n'est qu'un moyen, un auxiliaire, un instrument [Collin, 1982 :209] », « même pour ce qui est des tâches d'agitation, [elle] ne peut être qu'un élément parmi d'autres [Collin, 1982 :204] ». Les protagonistes s'accordent eux aussi, malgré les dissensions de leurs antennes respectives, sur cette vision de la radio comme « un outil puissant avec une relative modestie par rapport aux moyens dont on peut disposer pour lutter [entretien, RLM] ». C'est à travers ces autres modalités d'action dans l'espace public (« on ne s'est pas contentés de parler, (...) on est allés occuper la Ligue des Droits de l'Homme, (...) on

est montés sur les toits en face de la prison de Poissy, (...) on a occupé les grues du chantier de construction de la prison de Nanterre [entretien, PL] ») qu'une articulation entre les différents collectifs anticarcéraux peut être rendue visible et nuancer les tensions observées dans le champ radiophonique : « oui on a fait des choses ensemble, avec *Parloir Libre*, on a fait des manifestations, des choses comme ça, on était complémentaires [entretien, RLM] ».

- 29 Ainsi, cette parole radiophonique des années 80 peut être considérée comme la pierre angulaire d'une nébuleuse d'actions pour soutenir les prisonnier·e·s, toutes ces « autres choses qui faisaient vivre l'émission [entretien, PL] », lesquelles sont à réinscrire dans un répertoire plus vaste, laissant entrevoir les liens et filiations historiques entre divers collectifs de luttes anticarcérales (*Parloir Libre*, *Comité pour l'Abolition de l'Isolement Carcéral*), contre le sida (*Act Up*), contre la double peine (*Comité National Contre La Double Peine*).
- 30 Ce sont sans doute là les limites de l'examen de la radio comme seul moyen de lutte anticarcérale, celle-ci s'articulant dans les années 80 à d'autres modes d'actions militantes et médiatiques, dont l'interface reste à écrire.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- BÉNÉTIÈRE Jean, SONCIN Jacques. *Au cœur des radios libres*, Paris : L'Harmattan, 1989, 253 p.
- BENJAMIN Walter. *Écrits radiophoniques*, Paris : Allia, 2014, 201 p.
- BRECHT Bertolt. « Théorie de la radio » (1927-1932), *Écrits sur la littérature et l'art 1*, Paris : L'Arche, 1970, 248 p.
- BROCHIER Jean-Christophe, DELOUCHE Hervé. *Les nouveaux sans-culottes. Enquête sur l'extrême gauche*, Paris : Grasset, 2000, 286 p.
- CHEVAL Jean-Jacques. *Les radios en France : Histoire, état, enjeux*, Rennes : Apogée, 1997, 277 p.
- COLLIN Claude. *Ondes de choc, de l'usage de la radio en temps de lutte*, Paris : L'Harmattan, 1982, 223 p.
- FOUCAULT Michel. « Préface » de JACKSON Bruce. *Leurs prisons. Autobiographies de prisonniers américains*, Paris : Plon, 1975, 520 p.
- GRELET Stany, REVEL Jeanne. Interférences : *Parloir libre*, 106.3 mhz, *Vacarme*, n° 10, 1999, pp. 14-16.
- LEFEBVRE Thierry, POULAIN Sébastien (dir.). *Radios libres, 30 ans de FM. La parole libérée ?*, Paris : L'Harmattan, 2016, 285 p.
- MÉNENGER Nadia. *A ceux qui se croient libres*, Montreuil-sous-bois : L'insomniaque, 2009, 222 p.

Électronique

BENOTMAN Hafed, « Radio mon amour », in THOMPSON Yann. *Ondes carcérales* (documentaire), 2012, URL : https://ondescarcerales.wixsite.com/radioprison/detention_benotman (consulté le 17.04.21)

Archives papiers

CAVALES, n° 1, février 1986

LIBÉRATION, « Les taulards ne pourront plus écouter « Parloir Libre », 21 juillet 1988 ; « Une nuit de "Parloir Libre" sur Canal 9 », 3 octobre 1988

OTAGES, n° 5, mars 1985

SPAGHETTI AL DENTE, Radio Télé Châtenay

Archives audio

PARLOIR LIBRE, Canal 9 (1985-1988)

Entretiens cités, réalisés en 2022

Nadine et Michel Gotti, Nicole et Jacques Lesage de La Haye, Rémy Dholland, Nadia Ménenger, Guy Dardel, Yves Leccia, Mohamed Hocine, Djellali Mihoubi dit Kyou.

NOTES

1. Militant pour l'abolition du système pénal et carcéral.
2. Ce droit d'écoute a été acquis grâce aux révoltes de 1974 : « immédiatement, les prisonniers pourront [...] acquérir un poste de radio, et écouter les stations de leur choix aux heures qui leurs conviennent [Cavales, 1986 : 21] ».
3. « C'est l'histoire d'une radio pirate bordelaise créée pour un seul et unique auditeur [...]. Pour maintenir le contact avec le prisonnier, le soutenir et le reconforter, ses amis [...] diffusent des messages et les disques préférés de leur camarade sous les murs mêmes de la prison [Cheval, 1997 : 209] ».
4. SAL : Spaghetti Al Dente, PL : Parloir Libre, RLM : Ras-Les-Murs
5. D'ailleurs soumises à autorisation et susceptibles d'être écoutées par l'Administration.
6. Désigne le fait qu'une personne de l'extérieur communique avec un·e détenu·e en cellule ou en promenade, et qui consiste le plus souvent à crier pour être entendu.
7. Dissociant de fait messages et politique : « on a pu en passer mais c'était pas l'essentiel de l'émission, l'essentiel de l'émission pour nous était militant [entretien, RLM] ».
8. Le couple d'animateurs nuance néanmoins en relevant que dans leurs lettres, les détenus ne « parlaient pas de leurs conditions de détention, (...) non ils parlaient surtout de leur situation familiale, de choses de l'extérieur [entretien, SAL] ». Peut-être les détenus intégraient-ils eux aussi les lignes éditoriales des émissions dans leurs modalités mêmes de participation, ce qui corroborerait les propos d'un ancien prisonnier, grand auditeur de radio : « moi j'étais plus sur Radio Beur pour les messages parce que mon père, mes frangines m'envoyaient des messages, ils

me téléphonaient. Mais après, (...) quand j'ai eu l'esprit de lutte, (...) je m'intéressais plus à *Ras Des Murs* [sic] et *Parloir Libre*, parce que Radio Beur ils parlaient pas des luttes, c'était plus les messages amicaux ». Bien que *Parloir Libre* ait aussi eu une rubrique de message, elle n'était dans ce cas-ci utilisée que pour s'exprimer politiquement, conservant Radio Beur pour entretenir les liens familiaux. Aussi, la différence entre émission de messages et émission anti-carcérale permettait à certains d'entre eux de ne pas mélanger famille et militantisme.

9. Qui s'appellera *Ras Les Murs* en 1989 après un changement d'équipe.

10. Entretien réalisé avec un ancien détenu et correspondant régulier de *Parloir Libre*.

11. « Ondes brouillées » [Cavales, 1986 : p.27]

12. Entre autres pressions subies par les émissions, un animateur de *Parloir Libre* raconte : « juste après les élections de 86, les élections législatives de mars, où la gauche est battue, au mois de février, donc avant les élections, le directeur de la radio avait convoqué Guy et je ne sais plus qui, et leur a dit : "l'émission elle saute dans 3 mois, ou on vous laisse jusqu'en juin et vous dégagez, c'est trop orienté, nous c'est du généralisme." (...) Le soir des élections où la gauche est laminée (...) le mec vient : "bon finalement je sais pas si vous avez remarqué, la situation a totalement changé, vous restez !" [rire] En fait les mecs c'était des mecs du (...) PS. Et du coup ouais ouais ils se sont dit (...) qu'on allait être utiles dans la lutte contre la droite, et que eux ils récupéreraient ». Ainsi, certaines directions d'antennes sentent le vent tourner « au cours de la première cohabitation (1986-1988) » et font tout pour conserver leur place sur l'échiquier radiophonique en recomposition : « on assiste à l'approfondissement marquant des logiques de normalisation du secteur radiophonique [Cheval, 1997 : 290] ».

RÉSUMÉS

Cet article étudie les liens entre l'intérieur et l'extérieur des prisons au prisme de l'histoire commune entre radio et détention. Les années 80 sont marquées par l'essor des radios libres et des programmes dédiés aux personnes détenues. Par une approche historique centrée sur cette décennie, nous étudierons la façon dont la radio rebat les cartes des conditions d'existence mais surtout d'expression des détenue-s, désormais dotée-s de cet outil de liaison pour passer outre les murs des prisons. Par l'analyse comparée des archives des radios associatives *Spaghetti Al Dente* et *Parloir Libre* – l'une musicale, l'autre anticarcérale – nous restituerons le spectre radiophonique d'alors pour mieux saisir les enjeux de ces transmissions (du lien affectif des prisonnier-e-s au soutien à leurs luttes).

This article studies the links between the inside and the outside of prisons through the prism of the common history between radio and detention. The 1980s were marked by the rise of free radio and programs dedicated to prisoners. Through a historical approach focused on this decade, we will study the way radio reshuffles the cards of the living conditions but above all of expression of inmates, henceforth endowed with this linking tool to pass beyond the walls of prisons. Through a comparative analysis of the archives of the associative radio stations *Spaghetti Al Dente* and *Parloir Libre* – one musical, the other anti-prison – we will restore the radio spectrum of that time, to better grasp the stakes of these transmissions (from the prisoners' emotional link to the support of their struggles).

INDEX

Mots-clés : prison, dédicace, radio d'intervention, lutte anticarcérale, abolitionnisme, mobilisation, média

Keywords : prison, dedication, intervention radio, anti-prison struggle, abolitionism, mobilization, media

AUTEUR

JULIETTE PETIT

Doctorante au CRESPPA et au CEMTI (Paris 8).

Adresse mail : petitjuliette[at]laposte.net